

LE FRANCO-CANADIEN

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

I. Bourguignon, Imprimeur-Propriétaire.

Redigé par un comité de Collaborateurs.

ITALIE.

On écrit de Florence :

Notre ville, ordinairement si tranquille, est troublée depuis quelques jours par des agitateurs qui, voyant que les affaires italiennes ne tournent pas comme ils l'espéraient, cherchent à amener des collisions qui serviraient à provoquer une répression brutale. Le jour de la Fête-Dieu a servi de prétexte à ces manifestations. Il était d'usage autrefois que le grand-duc se rendit à la procession, accompagné des chevaliers de St. Étienne en grand costume ; les membres de cet ordre, parmi lesquels se trouve presque toute l'aristocratie, ont voulu, comme d'habitude, suivre la procession. La foule était grande. On remarquait au milieu d'eux, Visiani, Martelli, Rucellai, Manneci, le prince André Corsini, Covoni, etc. Tout se passa fort bien dans le commencement ; mais tout à coup les garibaldiens avertis se précipitèrent vers la procession : ils se mirent à siffler, puis les sifflets dégénérèrent en voies de fait, et il y eut une espèce de lutte que la police fut impuissante à réprimer. Les plus grands malheurs seraient arrivés sans l'intervention du boulangier Dolfi, ce dictateur des faubourgs. Son intervention donna le temps à la procession de rentrer. Alors les scènes les plus tristes commencèrent. Il aurait suffi d'une poignée de soldats pour arrêter les meneurs ; non-seulement on n'en fit rien, mais le poste établi à la place du Grand-Duc resta renfermé et n'intervint pas. La foule se transporta devant les palais de ceux que l'on croit affectionnés à l'ancien ordre de choses. Il est fort difficile d'y pénétrer, car ces palais construits au moyen âge ont été justement bâtis à l'époque des guerres civiles. Voyant qu'on ne pouvait pas enfoncer les portes, car au fond c'est le pillage que l'on voulait, on se contenta de briser les vitres à coups de pierres. L'effort des meneurs parut se diriger principalement contre le palais Corsini, sur le *Largo l'Arno*. Le prince possède une magnifique galerie de tableaux qui couvrait les plus grands risques. Quand on vit que le danger devenait aussi sérieux, on battit la générale et on réunit en hâte quelques compagnies de la garde nationale, qui suffirent pour éloigner les pillards. Le soir, on pérorait dans tous les cafés et les estaminets de la ville, où se rendit Dolfi pour essayer de calmer les têtes fort déchauffées. Le peuple florentin est réputé pour sa douceur et ses habitudes tranquilles ; mais depuis quelque temps le mécontentement a fait de tels progrès, qu'il ne serait pas étonnant que j'eusse à vous annoncer avant peu des troubles sérieux. Les garibaldiens, quoique en petit nombre, sont réellement les maîtres ; personne ne songe à leur résister, parce que l'on craint le couteau. Le gouverneur Sauli a demandé des renforts ; aussi la garnison va être augmentée d'un régiment de lanciers celui qui a eu des querelles à Parme à pro-

pos d'un dîner dans lequel on avait servi aux officiers, au dessert, des bonbons portant l'image de Garibaldi. Ils les jetèrent par la fenêtre : la fureur des patriotes fut si grande, que le régiment a dû quitter la ville. On l'envoie à Florence.

Les contributions rentrent très difficilement, et on n'essaie même pas de mettre à exécution dans les campagnes la nouvelle loi sur la conscription. A Sienna on a fait un appel aux volontaires : au bout de huit jours, il s'en était présenté trois. On rédige en ce moment à Livourne une pétition au parlement pour obtenir que l'on songe à la ville, dont le commerce est perdu par suite des nouvelles lois de douane si avantageuses pour le port de Gènes. Le grand duc Léopold avait fait entreprendre des travaux considérables pour l'agrandissement du port ; ces travaux qui devaient coûter 26 millions, étaient presque terminés lorsque la révolution éclata. A force d'économies, on était arrivé à faire les fonds sans imposer de nouvelles charges au pays. Les sommes en caisse ayant été dissipées pour les besoins de la révolution, on ne sait plus quand ces travaux seront achevés.

On écrit de Rome, le 12 juin, à la *Patrie* :

Le pape est entièrement remis de son indisposition. Hier, il a pu recevoir le sénateur de Rome.

Tout le monde est d'accord pour louer l'attitude si digne, le langage plein de convenance du Saint-Père, à la nouvelle de la mort de M. le comte de Cavour. Inquiet d'abord des dispositions religieuses du premier ministre du Piémont, Pie IX s'est consolé en apprenant la fin toute chrétienne d'un homme pour lequel il ne laissait pas que d'avoir de la sympathie comme Italien : il a voulu dire lui-même la messe et a recommandé qu'on priât pour le repos de l'âme de M. de Cavour.

Un prêtre piémontais est arrivé hier à Rome : on le croit chargé de porter les dernières paroles du ministre italien au Saint-Père.

Des troupes piémontaises se concentrent depuis quelques jours dans la province d'Ombrie. Les principales villes de cette contrée, comme Pérouse, Spolète, Terni, Rieti, ont vu s'accroître considérablement leurs garnisons. La raison que l'on allègue pour ce rassemblement de troupes est la crainte d'un mouvement mazzinien qui serait près d'éclater.

Je vous ai mandé dans ma dernière lettre que le mazzinisme lève depuis quelque temps la tête principalement dans le nord de l'Italie, et s'efforce d'exploiter à son profit les instincts nationaux des provinces récemment annexées. Son cri de ralliement est *Rome et Venise* ; ses moyens de propagande, la presse et le mécontentement public. Déjà il est parvenu à rendre odieux les Piémontais à Naples ; il a les mêmes visées dans le reste de la Péninsule.

M. le général de Goyon a demandé à Paris s'il doit envoyer une nouvelle division de ses troupes dans la province de Viterbe.

En attendant la réponse, il a fait occuper deux petites villes dans la direction d'Orvieto.

Les volontaires de Masi, presque tous composés d'hommes ayant des opinions avancées et dont quelques-uns sont des réfugiés romains, ont reçu du gouvernement du Piémont l'ordre de s'éloigner de la frontière pontificale ; ce qu'ils ont, à ce qu'on assure, immédiatement exécuté.

On parle beaucoup, ici, de la prochaine reconnaissance du royaume d'Italie par la France. Le fait est exact, mais je crois pouvoir vous assurer aussi de la manière la plus formelle que Rome et le domaine de Saint-Pierre resteront au Pape d'une manière définitive.

On lit dans le journal *Le Monde* du 17 juin :

La reconnaissance du royaume d'Italie par le gouvernement français est l'objet de toutes les préoccupations. Cette reconnaissance aura-t-elle lieu ? quand ? et à quelles conditions ? Si l'on consultait les déclarations officielles d'autrefois, le fait paraîtrait improbable, impossible. On n'a pas oublié les stipulations de Villa-franca, les clauses du traité de Zurich ; le gouvernement français a protesté assez énergiquement contre ce qui s'est passé dans le sud de l'Italie, contre l'invasion des Marches et de l'Ombrie, pour qu'on éprouve de sérieux doutes sur des dispositions différentes, qui iraient jusqu'à reconnaître le fait accompli, malgré tant de protestations. Avant même l'expédition de Garibaldi, le 24 février 1860, M. de Thouvenel, s'occupant des annexions de la Toscane et des Romagnes, écrivait à M. de Talleyrand, notre ambassadeur à Turin : "L'hypothèse dans laquelle le gouvernement de Sa Majesté Sarde n'aurait qu'à compter sur ses seules forces se développerait en quelque sorte d'elle-même, et il me serait pénible de m'y appesantir. Je me borne donc à vous dire, par ordre de l'Empereur, que nous ne consentirions à aucun prix à assumer la responsabilité d'une pareille situation... (Agir ainsi), c'est simplement revendiquer l'indépendance de notre politique et la mettre à l'abri de complications que nous n'aurons pas à dénouer, si nos conseils ont été impuissants à les prévenir."

Le 22 août 1860, après l'expédition de Garibaldi, M. Thouvenel écrivait à M. de Persigny, alors notre ambassadeur à Londres : "Les événements qui se sont accomplis n'ont modifié ni l'opinion, ni le langage du gouvernement de l'Empereur, et la Sardaigne sait à quoi s'en tenir sur la fermeté et la persistance invariable de nos intentions." Après l'invasion des Marches, le gouvernement impérial s'exprima

plus vivement encore, puisqu'il rappela de Turin notre ambassadeur.

Ainsi la France désapprouvait l'annexion des Duchés et de la Romagne ; elle a désapprouvé l'annexion des Deux-Siciles, désapprouvé l'annexion des Marches et de l'Ombrie ; comment pourrait-elle aujourd'hui reconnaître officiellement tant de faits qu'elle a blâmés, qu'elle blâme encore, et qu'elle aurait l'air d'approuver ? Voilà ce que disent ceux qui ne peuvent croire à la prochaine reconnaissance du royaume d'Italie ; mais il faut bien dire que le langage de la presse dite gouvernementale donne raison à la presse révolutionnaire. Nous avons cité hier la *Patrie* ; le *Moniteur* reproduit aujourd'hui, sans commentaires, ce qu'a dit ce journal ; le *Pays* revient sur la même question pour parler dans le même sens que la *Patrie*, toutes les inquiétudes des catholiques ne sont que trop justifiées. Voici ce que dit le *Pays* :

Dans de telles circonstances, que doit faire le gouvernement impérial ? Peut-il, en ne renouant pas les relations diplomatiques avec le roi Victor-Emmanuel, continuer à rester dans l'expectative ? Mais le temps a marché, et l'absence d'un grand homme d'État accroît les difficultés et les obstacles. Est-ce le moment de se souvenir des fautes ? Pour un souverain comme l'Empereur, pour une nation comme la France, c'est le moment de les oublier. Le royaume d'Italie sera reconnu."

Affaires de Syrie.

On lit dans la *Patrie* de Paris du 20 juin : "Un télégramme de Marseille confirme les renseignements généraux qui, depuis deux jours, sont arrivés en France sur l'attitude ferme que le gouvernement de la Porte s'est décidé à adopter en Syrie à la suite de l'évacuation des troupes françaises."

On sait que le lendemain de ce départ, un gros de Druses, sortis de la Montagne, ont essayé de fomenter quelques désordres et de recommencer peut-être les scènes affreuses de l'an passé. Mais il n'en sera sans doute pas de même aujourd'hui.

D'après ce que mande la télégraphie, il paraît que Fuad-pacha a réprimé toutes ces tentatives odieuses et rendu au pays le calme auquel il aspire, et qu'il craignait de voir disparaître avec le dernier soldat français.

Il faut espérer que la nouvelle solution de la question de Syrie et l'installation d'une autorité qui parlera et agira au nom de l'Europe, amèneront les résultats qu'on a si longtemps cherchés."

On lit dans la même feuille :

On assure que Fuad pacha, qui a été envoyé il y a six mois de Constantinople à Beyrouth avec le titre de commissaire extraordinaire de la Porte-Ottomane, va être nommé gouverneur-général de la Syrie, en résidence à Damas.

S. Exc. Daoud effendi, général de bri-

gade dans l'armée ottomane, nommé gouverneur chrétien du Liban, recevra, dit-on, le 23, l'investiture de S. M. I. le Sultan, et partira le 26 pour Beyrouth sur le vaisseau à vapeur le *Féthyé*, de la marine turque, mis à sa disposition.

La corvette à vapeur le *Roland*, de la marine française, mise à la disposition des membres de la commission européenne, accompagnera, dit-on, le *Féthyé* à la côte de Syrie.

S. M. I. le Sultan vient de conférer au patriarche d'Antioche, la décoration de Médjidié de 2e classe. L'envoi de cette décoration a eu lieu le 17. Il est accompagné d'une lettre adressée par S. A. le grand-vizir, au vénérable prélat afin de lui renouveler de la manière la plus formelle les intentions bienveillantes du Sultan pour les chrétiens de la Syrie ; de lui annoncer la création d'un *medjilis* ou conseil administratif pour les chrétiens de Damas, dont il sera le président, et de lui faire savoir que les délibérations de ce conseil, qui devront consacrer les vœux et les intérêts de la population chrétienne, seront envoyées directement à Constantinople et scrupuleusement examinées.

La même source d'information nous annonce la mort d'Iskender pacha, général de cavalerie de l'armée ottomane. Iskender pacha était un célèbre patriote polonais, le comte Ignace Illinski. Après avoir fait la guerre de l'indépendance polonaise en 1831, la guerre de Hongrie en 1848, il avait pris du service dans l'armée turque et s'était distingué d'une manière toute particulière pendant la campagne de Crimée.

Il allait partir pour rejoindre Omer pacha dans l'Herzégovine au moment où la mort est venue le surprendre. Il laisse de vifs regrets par ses compagnons d'armes."

Condamnation à mort de Rosas.

L'ex-dictateur Juan-Manuel Rosas, qui, pendant vingt ans a gouverné la république argentine, et qui, après avoir vu son gouvernement renversé, a été obligé de se réfugier en Angleterre, où il réside actuellement (dans la ville de Southampton), a été condamné à la peine de mort par sentence du tribunal criminel de Buenos-Ayres. Le journal la *Tribuna* publie en tête de son numéro du 27 avril, et en cinq langues différentes : — espagnol, portugais, français, anglais et italien — la dernière partie de la sentence prononcée par M. le docteur Sisto Villegas contre l'ex-dictateur.

Voici les motifs sur lesquels est basée la condamnation :

1. Les tortures barbares appliquées avant le massacre aux prisonniers de Quabracho, de San Caley de Rodeo del Medio, au Retiro, à Santos Lugares et dans les campements militaires ;
2. L'assassinat en masse de prêtres vénérables, vieillards, Friars, etc., en 1841.

FEUILLETON.

AURÉLIE.

V. (Suite.)

Elle s'abandonnait graduellement et à son insu à ces spectacles de la nature, immortels consolateurs, qui ont des affinités mystérieuses et douces pour toutes nos douleurs comme pour toutes nos joies. Une brise tiède caressait son front, jouait dans ses cheveux et venait essuyer ses paupières encore humides. Constamment enfermée entre les quatre murs d'une pension, ne connaissant presque la campagne que par le jardin de madame Aubert, elle contemplait avec un intérêt toujours croissant ces riches prairies où le soleil levant faisait étinceler les gouttes de rosée, et où paisaient de beaux troupeaux de vaches, les pieds dans l'herbe, le cou penché vers l'eau transparente.

Pendant que l'attention d'Aurélié était ainsi absorbée par le tableau mobile qui se déroulait sous ses yeux, deux voyageurs, qui se promenaient sur le pont, la remarquèrent, et le plus âgé des deux se rapprocha sans qu'elle s'en aperçut. C'était un homme de cinquante-cinq ans, environ, dont la figure, pleine de distinction, respirait la bienveillance

et la bonté. Il fut frappé de l'isolement d'Aurélié, de la tristesse peinte dans ses traits, de la grâce instinctive de son attitude, de ce long regard fixé sur l'horizon comme pour échapper à des souffrances intérieures. Cédant à un attrait indéfinissable, il fit encore quelques pas vers elle, et put lire, sur un des paquets, l'adresse suivante : "Mademoiselle Aurélié d'Ermancey, à Sernage (Drôme)." Il fit un geste de surprise et retourna précipitamment auprès de son compagnon, jeune homme de vingt-cinq ans à peine, qu'à divers traits de ressemblance il était facile de reconnaître pour son fils. Celui-ci avait regardé attentivement mademoiselle d'Ermancey, mais de plus loin, et comme s'il eût craint de l'effaroucher ou de lui déplaire.

La matinée avançait, et Aurélié, toujours plongée dans sa contemplation mélancolique, ne paraissait pas se douter de la fuite des heures. Les deux voyageurs se consultèrent pendant quelque temps. A la fin, le plus âgé se décida : il se dirigea de nouveau vers Aurélié, et se découvrant avec une courtoisie respectueuse devant la jeune fille étonnée :

— Mademoiselle, lui dit-il, le hasard vient de me faire lire sur vos bagages le nom de mon meilleur ami, et la joie que j'en éprouve sera mon excuse... D'ailleurs, ajouta-t-il en montrant avec un sourire plein de grâce ses cheveux déjà presque blancs, voilà, j'espère, qui doit me protéger mieux encore et

me justifier auprès de vous... Êtes-vous la fille du comte Maurice d'Ermancey ?

— Oui, monsieur, répondit Aurélié en levant sur lui ses beaux yeux.

— Et moi, Mademoiselle, je me nomme le marquis d'Auberive ; je suis l'ami, le camarade d'enfance de votre excellent père, et, de plus, son voisin de campagne... Vous paraissez voyageur seule ; voulez-vous, en faveur de mon âge et de mon amitié pour Maurice d'Ermancey, me permettre de vous offrir mes services, et de devenir votre compagnon de voyage... Vous allez à Sernage ?

— Oui, Monsieur.

— En ce cas, Mademoiselle, nous ferons route ensemble, d'ici à Lyon et de Lyon à Valence. Je vais chez moi, à Sougères, à trois quarts d'heure de Sernage ; mais, auparavant, j'ai une nouvelle grâce à vous demander : souffrez que je vous présente mon fils, Emmanuel d'Auberive.

Le jeune homme, qui s'était tenu à l'écart pendant que son père parlait à Aurélié, s'avança alors, et lui fit un profond salut, auquel elle répondit en rougissant. Il y eut d'abord un peu d'embarras ; mais lorsque mademoiselle d'Ermancey, surmontant sa timidité et son trouble, put considérer plus attentivement M. d'Auberive et son fils, cet embarras disparut. Il y avait sur leurs visages tant d'aménité et de franchise, dans leurs manières tant de simplicité et de charme ! Aurélié en regardant Emmanuel, fut amené involontairement à le comparer à Jules Daruel : ils étaient à peu près du même

âge ; et pourtant quelle différence ! Jules, nous l'avons dit, et semblait avoir renoncé à paraître jeune ; chez Emmanuel, au contraire, la jeunesse éclatait de toutes parts. On voyait que rien n'avait comprimé ni assombri cette heureuse et riche nature, qu'il n'avait eu qu'à se laisser vivre et grandir sous de bienfaisantes influences. Il suffisait d'ailleurs de l'observer dans ses relations avec son père, pour comprendre quel doux abri lui avait conservé cette printemps fraîcheur de cœur et d'esprit. Il y avait quelque chose de touchant et de charmant dans cette intimité absolue, qui, sans altérer les habitudes de déférence et de respect, faisait de M. d'Auberive et de son fils deux camarades, deux amis. Ils ne s'étaient jamais quittés : veuf de bonne heure, le marquis avait concentré sur cette tête chérie tous les souvenirs d'un bonheur perdu, toutes les espérances d'une tendresse naissante ; et, depuis, il n'avait vécu que pour ce fils, sa consolation et sa joie. Au moment de leur rencontre avec mademoiselle d'Ermancey, ils revenaient d'une excursion aux bords du Rhin et en Suisse, et, bientôt, pour distraire Aurélié, dont ils avaient remarqué la tristesse, ils se mirent à lui raconter leurs impressions de voyage. Emmanuel avec feu et enthousiasme, M. d'Auberive avec cette sérénité, cette chaleur communicative que conservent en vieillissant les âmes pures et droites. Je conviens, avant d'aller plus loin, que voilà un marquis bien invraisemblable, et qu'il ressemble bien peu à ceux que nous

rencontrons au théâtre et dans les romans : je prie le lecteur de me pardonner cette invraisemblance, et d'admettre pour les marquis une exception honorable, comme il en a tant admis pour les repris de justice et les courtisanes !

Aurélié croyait rêver ; ce beau ciel, ce frais paysage, les aspects changeants de ces deux rives qu'elle voyait fuir comme fuient, à mesure qu'on avance, les mouvantes perspectives de la vie, ces deux voix amies qui rompaient tout à coup son isolement et lui retraçaient de riantes images, tout cela, sans dissiper ses chagrins, lui donnait déjà un nouveau cadre. Déjà les sujets de regret qu'elle laissait à Paris, lui apparaissaient comme détachés d'elle par le temps et la distance. La jeunesse a beau faire ; elle n'est beau, dans l'orgueil de sa douleur, se présenter comme incurable ; il n'est rien : ses affections et ses joies brisées ressemblent au feuillage des chênes, qui ne tombe, au printemps, qu'à l'approche d'une séve et d'une végétation nouvelle.

Lorsque M. d'Auberive vit qu'Aurélié était moins intimidée, et que la confiance commençait à s'établir, il fit un signe à Emmanuel, qui s'éloigna discrètement. Alors prenant un ton plus affectueux et plus paternel encore, il questionna mademoiselle d'Ermancey sur les motifs et les détails de son voyage ; mais il le fit avec tant de délicatesse et de tact, que ses questions ne pouvaient paraître ni indiscrettes ni blessantes, et qu'Aurélié sentit redoubler la sympathie

3. Celui du jeune Lauriano Valdez, âgé de dix-huit ans, prisonnier de guerre et fusillé au quartier de Retiro, en 1842; celui du jeune Montenegro, de quatorze ans, qui fut mis à mort San Nicolas de los Arroyos, en 1841, pour avoir commis le crime d'accommoder son père, prisonnier, malade et sacrifié dans cette ville; celui d'une jeune négresse de quatorze ans, fusillée en 1840 pour avoir porté une lettre, et celui du vieillard Apolinario Gaetan, exécuté au Retiro en 1842, après une longue détention, pour avoir été accusé d'indifférence;

4. Le sacrifice de Camille O'Gorman, jeune victime de la faiblesse du sexe;

5. Le crime d'infanticide, commis contre l'enfant de la malheureuse Camille, qui avait vécu jusqu'aux derniers mois dans le sein de sa mère;

6. La mutilation des victimes dont la peau arrachée, les oreilles mutilées et la tête enflammée servaient d'ornement dans les salons du criminel Rosas;

7. La profanation des cadavres que l'on montrait en vente dérisoire, dans les rues de la capitale, ou que l'on suspendait, comme celui de Dupuy, sur les places, en signe d'une joie sauvage; tandis que les têtes, — comme celle de Yancz, se trouvaient le matin, par décision, au pied même du monument de la liberté;

8. L'assassinat des gouverneurs Avellaneda, Espeche et Cubas, des ministres Gonzalez et Dulce, du général Acha, etc., etc., dont les têtes furent placées par mépris sur les places publiques de Tucuman et de Catamarca;

9. La dévastation des provinces, sœurs par les horreurs conduites par un général étranger qui tint à leur égard, le fameux serment du 20 avril 1841, de se baigner dans le sang des Argentins; germe lamentable de ranennes fratricides.

10. L'humiliation du pays devant l'étranger, où on laissa emporter le drapeau inviolable de la patrie.

11. La proscription des citoyens que l'on força par la crainte ou la corruption à la propriété, à la vie et à l'honneur.

12. Et comme s'il n'y eût plus eu à offenser sur la terre, l'attentat sacrilège d'offrir sur les autels à l'adoration publique l'image du criminel Rosas, à côté même de l'image de Dieu.

En vertu de crimes aussi grands et aussi horribles, prouvés, contre l'homme, contre la patrie, contre la nature, contre Dieu;

En appliquant les lois citées, au nom des générations qui passent et qui demandent justice, au nom des générations qui viennent et qui attendent un exemple;

Je condamne, comme je le dois, Juan Manuel Rosas à la peine de mort, en qualité de traître, après sa comparution préalable;

Le condamné à être exécuté, dès qu'on se sera assuré de sa personne, le jour et à l'heure qui seront fixés en temps opportun, à San Benito de Palermo, dernier repaire de ses crimes.

A restituer les biens volés aux particuliers et au fisc;

A donner une indemnité pour les dommages et préjudices causés par ces crimes.

Et à payer les frais du procès.

Et, considérant enfin:

Que les délits prouvés à Rosas font de celui-ci, non pas un accusé politique, mais un de ces criminels célèbres, auxquels la nation civilisée ne donne pas d'asile;

Que la doctrine émise par les publicistes, les anglais spécialement, établit l'obligation tacite en générale de livrer cette espèce d'accusés, ennemis du genre humain, aux autorités du pays où les crimes ont été commis, il sera envoyé une note au gouvernement anglais pour obtenir la remise de Rosas.

Tel est ma sentence, qui sera publiée. Et jugeant définitivement, j'ai prononcé ainsi et j'ai signé à Buenos-Ayres, le 17 avril 1861.

SISTO VILLEGAS.

Le Franco-Canadien. ST. JEAN, 9 JUILLET 1861.

A NOS ABOUNNES.

Nous prions ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour leur première année de le faire le plus tôt possible. Nous leur serons très obligés.

Ceux qui désirent payer d'avance pour profiter de la déduction sur leur abonnement, doivent le faire sous le plus court délai.

COMTE DE ST. JEAN.

Nous ne pouvons nous exempter d'admirer le courage des amis de M. Dozois qui, dans la proportion de un contre cent, persistent toujours à continuer la lutte avec la perspective certaine d'une défaite.

Cette persistance s'explique cependant assez facilement quand on considère que l'objet de nos adversaires n'est pas autant que de faire élire leur candidat, auquel ils tiennent fort peu, que de mesurer les forces de l'opposition dans ce Comté. Il est donc important que l'opposition déploie toutes ses forces pour l'occasion, et que chacun se fasse un devoir d'enregistrer son vote, comme si la contestation était sérieuse, afin que l'on ne se méprenne pas sur notre compte et qu'à défaut de quelque chose de plus fort, on ne nous accuse pas d'indifférence ou d'apathie.

Le cas même de la résignation, avant la votation, de M. Dozois, ne serait pas un prétexte suffisant pour empêcher nos amis de voter car, au point où en sont les choses, la votation ne peut être exemptée, même par une semblable résignation.

Dimanche dernier, la lutte était engagée sur toute la ligne. Les personnes qui avaient fait de M. Dozois un candidat, ne se sentant pas de force à faire valoir son mérite, s'étaient assurés, à Montréal, des services de quatre champions des bons principes sous la forme de MM. Ouimet, Pariseau, Moreau et Constant. Ces messieurs, remplis d'une ardeur toute évangélique et pénétrés de l'importance et de la sainteté de leur mission, dirigèrent tous leurs feux contre les hérétiques qui ne veulent pas croire à la toute puissance de M. Cartier et prouvèrent d'une manière aussi claire que la nuit que vouloir renverser l'administration actuelle, c'était se rendre coupable d'un attentat sacrilège contre l'église et contre la nation.

M. Constant (qui, soit dit en passant, n'a pas toujours fait preuve de constance, puisqu'il combattait, il y a trois ans, le parti qui soutient aujourd'hui) M. Constant arriva à Sernage; je préparai votre père à la joie émue que va lui causer votre arrivée; je jouirai un moment de son bonheur, et puis je vous laisserai ensemble.

Aurèle le remercia avec effusion. Bientôt, Emmanuel revint auprès d'eux, et la conversation recommença, plus cordiale encore et plus animée. N'y a-t-il pas dans la vie des jours et des heures qui comptent double pour le cœur, où les sentiments vont plus vite, où ce qui n'eût été, en temps ordinaire, qu'une simple connaissance, devient presque une intimité? Mademoiselle d'Ermancey l'éprouvait à son insu. Elle s'abandonnait, sans y songer, à l'attrait de ces deux natures chevaleresques, dont la distinction naturelle répondait admirablement à tout ce qu'il y avait en elle d'instincts élevés et poétiques. Aurèle, en effet, tenait de sa mère ce don de poésie native qui n'est jamais plus attrayant et plus vrai, chez les femmes, que lorsqu'il s'ignore lui-même; don précieux ou funeste, qui devient un péril pour les superbes et un charme chez les humbles!

La journée s'écoula rapidement. Le lendemain matin, à mesure qu'on approchait de Valence, l'émotion de mademoiselle d'Ermancey devint plus vive, et il lui sembla que M. d'Auberive et son fils la partageaient. Lorsqu'on ne fut plus qu'à quelques lieues, et qu'on vit s'élever, au-dessus des peupliers et des saules qui baignent leurs racines dans le Rhône, les montagnes de la Drôme et du Vivarais. Emmanuel, l'œil brillant de plaisir, lui montrait chaque massif d'arbres, cha-

que groupe de maisons, chaque pli de collines, les appelant par leur nom, les saluant comme des amis que l'on fête au retour, après une absence.—A coup sûr, l'Oberland est plus pittoresque, disait-il; les bords du Rhin ont des aspects plus grandioses; la Yang-Frau et le Mont-Blanc dépassent de bien haut nos pics dentelés et grisâtres; et cependant mon cœur bat plus vivement qu'il ne battait, il y a quelques jours, devant ces magnifiques paysages. D'où vient donc ce charme mystérieux et infini que la bonté de Dieu attache au pays natal? Est-ce le souvenir? est-ce la certitude d'y revoir ceux qui nous aiment? est-ce le bonheur d'y ramener ceux que nous aimons?—Et ses yeux se fixaient sur son père; mais, un instant après, son regard retomba sur Aurèle, et elle en fut troublée. Elle aussi songeait que si elle avait eu le sort des autres enfants, si elle avait grandi dans la maison paternelle, à l'ombre de ces peupliers qu'elle allait revoir en inconnue, elle éprouverait au lieu d'un sentiment cruel d'isolement et de vide, quelques unes de ces joies si douces qu'Emmanuel dépeignait si bien. A cette pensée, toutes ces tristesses, un moment distraites, lui revinrent: une larme se fit jour à travers ses longs cils et glissa lentement sur sa joue. Emmanuel s'en aperçut. Il devina qu'il avait, sans le vouloir, causé un chagrin à Aurèle, et lui en demanda pardon d'un air si oisif, qu'à son tour elle se reprocha de n'avoir pas su cacher ses impressions et d'avoir troublé la joie de ce jeune cœur.

(et propriétaire tout récemment encore), fut récompensé de son zèle l'an dernier, par une charge d'officier de douanes. Le susdit journal n'a de rédacteurs connus jusqu'à présent, que des ciseaux d'une rare activité qui taillent, chaque semaine et sans merci dans l'étoffe des autres journaux. Parfois, cependant, le News, au lieu d'avoir un premier St. Jean, tiré du *Moniteur de la Cochinchine*, a quelque chose du pays, et sa dernière feuille contient, entr'autres, le rapport de l'assemblée du Comté de St. Jean, tenue jeudi dernier. Dans ce compte-rendu, nous trouvons la phrase suivante: "The show of hands was in favor of Bourassa, ou, la levée des mains était en faveur de Bourassa.

Est-il permis à un journal qui se publie à quelques pas d'ici de s'exprimer de cette façon? Pourquoi laisser entendre que M. Bourassa a eu une majorité, tandis qu'il a eu l'unanimité en sa faveur, et que ceux mêmes qui avaient proposé M. Dozois n'ont pas osé lors de la division, venir se ranger de son côté? Un peu de bonne foi, s'il vous plaît, ou nous commencerons à afficher le News chaque fois qu'il se permettra une pareille licence auprès de nous, au milieu de toute une population qui connaît le fait pour l'avoir vu. Si un seul homme respectable présent à l'assemblée, veut écrire et publier que M. Dozois a obtenu l'appui d'un seul électeur, à la levée des mains, nous nous rétracterons et nous le proclamerons. En attendant, nous flétrissons la déloyauté partout où nous l'apercevons; et si le News se permet encore de semblables impertinences contre la vérité, nous lui ferons couper les oreilles.

A propos, pourquoi le News ne nous apprend-il pas plutôt quand viendra le grand dimanche à M. Dozois, le dimanche qui verra les principes à la Dozois se développer dans toute leur splendeur, à Pâques ou à la Trinité? En attendant, nous craignons fort que les susdits principes restent toujours enveloppés, et que rien n'en soit divulgué que la promesse faite et écrite pour M. Dozois, qu'il emploiera toute son influence pour faire payer les ouvriers qui ont construits la cour et la prison de notre district. Préparez vos quittances et ouvrez vos bourses, braves ouvriers, pouvez-vous douter du succès avec toute l'influence de M. Dozois?

M. F. G. Marchand répliqua à M. Pariseau et reçut l'adhésion unanime de l'assemblée.

En somme, la campagne de dimanche dernier a eu pour résultat de démontrer à l'évidence qu'une candidature ministérielle ne peut réussir dans notre Comté et que M. Bourassa sera réélu à la presque unanimité des voix.

La votation a lieu jeudi et vendredi prochains.

M. DORION.

M. Dorion a succombé dans sa lutte avec M. Cartier, mais succombé honorablement sous le poids d'influences indues mises activement en jeu grâce à des actes de corruption dont un comité de la Chambre aura à prendre connaissance à la prochaine session. Et malgré les moyens employés, malgré toute son influence de premier-ministre, M. Cartier n'a été élu que par une majorité de 25 voix. Pauvre victoire, en vérité, dont on devrait être honteux. Nous comprenons que M. Cartier qui avoue à M. Dorion une haine personnelle qui se trahissait dans la Chambre par des injures qui parfois fusaient l'ignoble, soit content de sa victoire; oui, la vengeance a son triomphe, la haine est satisfaite; le rival tout aussi bien doté par la nature, tout aussi laborieux, tout aussi instruit, mais bien mieux élevé et bien plus estimé, ce rival est battu. Mais le parti ministériel n'a pas de raison de jubiler autant; une si mince victoire coûte trop cher pour la proclamer sur les toits, et la presse ministérielle devrait se contenter de dire que M. Cartier s'est enfin fait ouvrir la porte de Montréal: qu'après en avoir été rudement éconduit en 1858, il y est entré de force. Nous dirons une autre fois notre pensée sur les conséquences de la défaite de M. Dorion, laquelle, selon nous, fait la position du gouvernement, plus mauvaise que jamais.

LE "NEWS."

Grand nombre de nos lecteurs ignorent que, dans cette ville, est publiée une feuille qui s'appelle: *The News*, est fondateur,

à l'accolle trop tard pour s'adresser au public; il se contenta de voir quelques personnes en particulier, et revint le soir, sans avoir réussi à gagner un partisan à sa cause. M. Bourassa s'était adressé, après la messe, aux habitants de cette paroisse avec un succès complet. On nous dit que M. Dozois y était aussi. Nous n'avons pas encore appris s'il y a développé ses principes.

M. Moreau eut encore moins de chance à Lacadie. On commença par ne pas vouloir l'entendre; puis, se ravissant, la foule prit le parti de se retirer, laissant le malheureux orateur au beau milieu d'une improvisation foudroyante contre M. Bourassa et les impies qui le soutiennent.

M. Ouimet rencontra à St. Valentin, M. Ducondo qui n'eut pas grand-peine à persuader à son auditoire que l'on peut, quoiqu'en dise M. Ouimet, désapprouver le ministère et prétendre encore à une place dans le ciel.

A St. Jean, M. Pariseau employa toute son éloquence à prouver qu'il est impossible d'être oppositoniste sans être hérétique, et que la chute de M. Cartier entraînerait celle de l'église. Ses auditeurs ne voulurent pas ajouter foi à une semblable doctrine qui répugnait trop à leurs consciences de catholiques et finirent par lui témoigner leur désapprobation par de fréquentes interruptions.

M. F. G. Marchand répliqua à M. Pariseau et reçut l'adhésion unanime de l'assemblée.

MEMBRES ELUS.

Table listing members of the assembly by region (Bas-Canada, Haut-Canada) with names and vote counts.

Table listing members of the assembly by region (Haut-Canada) with names and vote counts.

HAUT-CANADA.

Table listing members of the assembly by region (Haut-Canada) with names and vote counts.

Bulletin Electoral.

Comté d'Iberville. M. Demers eut le premier jour de votation une majorité de 9 voix sur M. Dufresne. On nous informe que M. Chevalier a résigné ce matin. Cette résignation donne une garantie de plus du succès de M. Dufresne. Comté de Rouville. M. Drummond parait-il, avait, le premier jour de votation une forte majorité sur son concurrent M. Campbell. Si nous sommes bien informés, cette majorité serait de 100 voix. Comté de St. Hyacinthe. M. Morrison avait, le premier jour de votation, une majorité de 8 sur son concurrent, M. Sicotte. Comté de Hochelaga. Trois candidats sont sur les rangs dans ce comté. MM. Hubert, Laporte et Faulkner, le dernier parait-il est à peu près sûr de la victoire. Comté de Soulanges. Nous n'avons encore aucune nouvelle certaine de ce comté. Cependant si l'on en croit, un étranger arrivé ici ces jours derniers Dr. Masson aurait l'avantage sur ses deux concurrents MM. Coutlée et Prévost. Comté de Montcalm. La nomination a eu lieu le 5 courant. MM. Dufresne et Martin sont les candidats actuellement sur les rangs. La levée des mains fut déclarée en faveur de M. Martin. Comté de Yamaska. MM. Gill, Duguay, Fousquin et Fortier sont les candidats pour ce comté. La majorité à la levée des mains a été en faveur de M. Fortier, oppositionniste.

qui l'attirait vers lui. Tout en évitant de mentionner les incidents qui avaient amené son départ de Paris, et même de parler de sa mère, elle dit à M. d'Auberive, qu'ayant de terminer son éducation, et de craindre maître de choisir sa direction en ce monde, elle eût à un désir irrésistible et à un devoir évident, en allant retrouver son père qu'elle n'avait pas vu depuis dix ans. Pourant à l'âge d'Aurèle, la dissimulation est difficile: à mille indices involontaires, au tremblement de sa voix, aux réticences de son récit, M. d'Auberive comprit aisément que ce départ avait été entouré pour la jeune fille de circonstances douloureuses, qu'elle s'y était décidée brusquement, à la lueur d'un de ces décrets qui devaient tôt ou tard lui découvrir ce qu'elle avait longtemps ignoré. Devant, en partie du moins ce qu'elle avait souffert, arrivant peu à peu à pénétrer le secret de cette âme restée naïve au milieu de ces premières douleurs comme une fleur dans des ruines, il ressentit une émotion profonde, et ce fut lui qui, à la fin de cet entretien, eut des larmes dans la voix.

—Mademoiselle, reprit-il, comptez-vous vous présenter ainsi, seule et à l'improviste, chez M. d'Ermancey? —Je ne sais pas, répondit-elle en hésitant. Je n'y avais pas trop réfléchi. Je me flais au hasard, à la Providence. — Eh bien! si vous le permettez, ce sera moi qui en prendrai pour un jour le rôle auprès de vous. Ma voiture doit m'attendre à Valence; je vous conduirai moi-même

Entre deux âmes délicates, cet échange de peines involontairement causées, réparées avec candeur, et finalement partagées, porte avec soi des séductions vagues et comme un premier prélude à des sentiments plus intimes. Emmanuel, assurément, ne s'en doutait pas; il croyait n'éprouver pour mademoiselle d'Ermancey que cet intérêt amical dont son père lui donnait l'exemple, et que justifiait trop bien cette situation singulière, relevée par tant d'innocence et de grâce. Aurèle était plus loin encore de penser qu'il pût y avoir pour elle autre chose que ce qu'elle venait de perdre ou ce qu'elle allait retrouver. Pourtant, l'image de ce jeune homme, lui montrant de la main le pays natal, malheureux de l'avoir attristée, consolé en la voyant sourire, s'associait aux émotions de ces heures rapides. Elle ne songeait qu'à M. d'Ermancey; mais à ses côtés, dans une sorte de perspective lointaine, elle plaçait ces deux aimables compagnons de voyage qui la ramenaient vers lui.

A midi, le bateau aborda à Valence. Madame Durand, qui s'était parfaitement acquittée de son rôle silencieux et passif, remit ses pouvoirs entre les mains de M. d'Auberive, et reparut pour Paris, chargée de mille souvenirs pour madame Aubert. En débarquant, le marquis trouva sa voiture, qui était venue, conformément à ses ordres, l'attendre sur le quai. On avait en outre amené pour Emmanuel un cheval de selle qu'il aimait beaucoup, et qui hennissait de plaisir en le reconnaissant. Il demanda

alors à son père et à Aurèle l'autorisation d'escorter la voiture, ajoutant que si on voulait le rendre bien heureux, on lui permettrait, en approchant de Sernage, de prendre les devants et d'aller avertir M. d'Ermancey. M. d'Auberive consentit à cet arrangement. Comme il le consentait, Aurèle n'osa pas dire non; mais elle ne put s'empêcher de remarquer avec quel joyeux élan Emmanuel sauta sur son cheval, et cette joie l'inquiéta sans qu'elle pût s'expliquer pourquoi. On prit la route qui conduisait à Sernage, en serpentant à travers des collines plantées à mi-côté de vignes et de haies vives. Il faisait un temps magnifique; l'air des montagnes et du Rhône tempérant l'ardeur du soleil. Ce n'était pas les pâles horizons et les ciels humides du nord; ce n'était pas encore les chaleurs mates et desséchantes de la nature méridionale. Aurèle restait silencieuse et le marquis respectait son silence. Chaque fois qu'elle regardait au dehors, ses yeux rencontraient Emmanuel, monté sur son beau cheval, dont les vives allures faisaient encore mieux ressortir sa bonne mine et l'élégance de sa taille. Elle eût voulu éviter de le voir, et se recueillir tout entière en elle-même; mais comment se détourner de ces collines où s'était abritée sa première enfance, et qui lui annonçaient Sernage? Était-ce sa faute si, sur le premier plan de ce paysage qui reprenait possession de son cœur, lui apparaissait ce jeune homme, chevauchant à quelques pas? A un angle de la route, M. d'Auberive

Nouvelles et Faits Divers.

Concert à Chambly.—Ce Concert annoncé dans notre dernier numéro, comme devant avoir lieu mercredi, a été remis à quelques jours plus tard. Nous annonçons la date précise dans notre prochaine feuille. Deux nouvelles pièces sont en répétition pour cette soirée.

M. le Dr. Wolfred Nelson, le président du bureau des Inspecteurs de Prisons, de retour, mercredi dernier, d'un voyage dans le Haut-Canada, s'est rendu immédiatement à la Grosse-Île pour y rétablir de nouveau la quarantaine, en conséquence de l'arrivée de quelques navires dans lesquels la fièvre s'était déclarée. Le Dr. Nelson est maintenant de retour et très satisfait de l'état des choses à la Grosse-Île.—Journal de Q.

—On suppose qu'un ingénieur, au service de la compagnie du Grand-Tronc, et qui avait pris la conduite d'un convoi mardi matin, a été tué à Sherbrooke par quelques employés de chantier avec lesquels il avait eu une querelle quelques jours auparavant. Son cadavre a été trouvé sur les lisses la tête séparée du tronc. On croit que ce sont les meurtriers eux-mêmes qui l'ont placé ainsi sur la voie ferrée pour cacher leur crime.—Pays.

Le tremblement de terre à Mendoza.— Nous recevons une lettre du docteur J. W. Leany, l'un de ceux qui sont partis du Chili pour aller secourir les victimes de Mendoza. La route qu'il a parcourue est déplorable : elle est sillonnée de crevasses et bouleversée par suite des effets du tremblement.

Beaucoup de familles se sont dirigées sur Rosario et Buenos-Ayres. Le gouverneur de Mendoza a fait preuve d'une grande incurie, et la population, laissée sans direction, est restée inactive.

On n'a pas même eu le courage nécessaire de construire un hôpital provisoire. Mille blessés sont là couchés sous les arbres, attendant les soins des docteurs qui ne sont que trois, secondés par trois praticiens. Ces braves gens se multiplient. Au moment où le docteur correspondant écrivait à Valparaiso pour demander du secours, il se préparait à faire une vingtaine d'amputations.

Les blessures sont pour la plupart très graves : fractures, membres écrasés, etc. Les médicaments manquent presque totalement ; le chloroforme a été entièrement employé.

Les morts s'élevaient en ce moment à douze mille.

Sur deux mille cinq cents habitants qui restent de l'ancienne population de Mendoza, la moitié environ est atteinte de blessures. On redoute l'invasion de la fièvre gangréneuse.

Personne ne s'occupe d'enterrer les morts. Les tremblements continuent toujours. Dans l'après-midi du 7 avril, une colonne de fumée épaisse a jailli au milieu des collines, à deux lieus de Mendoza. On s'attend à une éruption volcanique.

La moralité paraît frapper de préférence les femmes et les enfants. Presque tous ont péri.

Le Chili envoie toujours des secours. Les souscriptions continuent.

Les dix-sept religieuses qui n'ont pas péri dans la destruction du couvent Corazon de Jésus se sont réfugiées sous un arbre, au milieu d'une cours dévastée.—(Echo du Pacifique.)

Le Dr. Johnston ou trait d'ingratitude noblement réparé.—Il y avait en Angleterre, dans le siècle dernier, un savant célèbre, nommé le docteur Samuel Johnson. En 1776, vers la fin de novembre, tout ce que la ville de Litchfield et le comté de Warwick renfermait de plus notable, de plus distingué, était réuni chez Lady Fanny de B... On avait accepté avec d'autant plus d'empressement l'invitation de la Comtesse, qu'on avait l'espoir de voir chez elle le savant docteur qui, chaque année, à cette époque, quittait Londres pour visiter sa ville natale. Cependant l'heure du dîner de la Comtesse se passe et Johnson n'arrive pas. Une heure s'écoule, puis deux... enfin on se met à table.

Le repas était fini... tout le monde était dans une sorte d'embarras de l'apparente impolitesse du docteur.

Le thé arriva, on espérait encore... mais lorsqu'il fut pris, chacun se prépara à prendre congé de la Comtesse, en lui témoignant la pitié qu'on prenait au chagrin que lui causait l'absence de cette grande célébrité.

Dans ce moment même un des serveurs de Lady Fanny ouvre les deux battants de la porte du salon et annonce : le docteur Johnson ! Celui-ci s'avance lentement au milieu du salon, vers la Comtesse.

—Madame, lui dit-il, je vous prie de m'excuser... Quand j'ai accepté votre invitation pour le vendredi que vous m'avez fixé, je ne songeais pas que ce serait le... le 21 novembre !...

Vous ne me comprenez pas, je le vois, fit-il d'un ton déchirant. Eh bien ! je vais vous le dire... ce sera une expiation de plus.

Il y a quarante ans aujourd'hui, jour pour jour, le 21 novembre, mon père qui était vieux et souffrant, me dit : "Sam, prends la carriole, je ne suis pas bien, va au marché de Walstall, et tu vendras les livres dans mon échoppe, à ma place."

Moi, Madame, sollement fier du savoir que mon père m'avait fait donner ; moi, qui n'avais encore mangé que le pain de son travail ; moi, qui depuis ai manqué de pain... je refusai.

Alors, avec une douceur dont le souvenir me perce encore le cœur, mon père insista. "Allons, Sam, dit-il, sois bon enfant, vas-y, ce serait dommage de perdre un jour de marché."

Et moi, Madame, orgueilleux que j'étais, je refusai. Il y alla, mon pauvre père, par un temps de givre et de pluie glacée, comme il fait aujourd'hui ; il y alla... et... et il mourut ce bon père... il mourut peu de jours après !

En ce moment de son récit Johnson cachait de ses deux mains, les larmes qui sillonnaient ses traits si mâles et si dignes ; puis il reprit :

Il y a quarante ans de cela, Madame, et, depuis quarante ans, le 21 novembre, je viens à Litchfield. Le chemin que j'ai pas vu faire dans la carriole, je le fais à pied et sans avoir mangé ; je me tiens quatre heures sur la place du marché de Walstall, tête nue, à l'endroit où mon père a tenu trente ans l'échoppe qui m'a nourri.

Il y a quarante ans de cela, j'ai passé l'âge qu'avait mon père lorsqu'il mourut... et moi je ne puis mourir !

Les sanglots du docteur redoublèrent. Personne n'osa essayer de consoler Johnson, et les larmes des assistants se mêlèrent aux larmes du vieillard répentant.—Echo du Cabinet de lecture Paroissial.

—Lorsque M. Villenain était ministre de l'instruction publique, un professeur de l'Université lui demanda un poste dans les environs de Paris.

"Mon cher monsieur, lui dit M. Villenain en le congédiant, il faut deux choses pour avancer : du mérite et des amis. Vous avez du mérite, vous avez en moi un ami ; mais un ami, ce n'est pas des amis."—Idem.

Le Général de Caen.—Avant d'arriver au grade de général, le brave de Caen fut, dit-on, l'aide de camp de son propre frère. On raconte que, se rendant un jour à son poste, il fut arrêté et questionné par les gendarmes.

"Comment vous nommez-vous ? lui demanda le brigadier.

—De Caen.

—D'où êtes-vous ?

—De Caen.

—D'où venez-vous ?

—De Caen.

—Qu'êtes-vous ?

—Aide de camp.

—De qui ?

—Du général de Caen.

—Où allez-vous ?

—Au camp.

—Oh ! dit le brigadier, qui était un faiseur de mauvais calembourgs, il y a là bien des cancanes. Je vous arrête comme suspect.

De Caen passa la nuit sur le lit de camp de la caserne, et fut le lendemain mis en prison ; il en sortit je ne sais quand.—Idem.

—Le Temps relève une erreur commise par la plupart des journaux. M. le comte de Cavour n'était pas né en 1809 mais bien le 10 août 1810. La princesse Pauline Borghèse (sœur de Napoléon Ier) le tint sur les fonts baptismaux.

Nouvelles Telegraphiques.

ARRIVÉE DU GREAT EASTERN ET DU JOHN BELL. Pointe-aux-Pères, 6 juillet.

Le Great Eastern était parti de Liverpool le 27 du mois dernier.

Le lord chancelier Campbell a été trouvé mort dans sa chambre à coucher dans la matinée du 23 ultimo. Il s'était mis au lit en bonne santé, et l'on attribue sa mort à la rupture d'un vaisseau sanguin. Il a pour successeur dans la chancellerie Sir Richard Bethel ex-solliciteur général.

Le Sultan est mort le 25 juin. Son frère Abdul Aziz Khan lui succéda au trône.— Tout était tranquille à Constantinople.

Dans la Chambre des Communes, Sir J. Fergusson a blâmé l'envoi des renforts en Canada.

M. D'Israëlie pensait aussi que le gouvernement encourait par cette mesure une grave responsabilité.

Lord Palmerston a parlé en faveur de cette expédition en disant que c'était une mesure de précaution que tous les gouvernements prenaient dans le voisinage immédiat d'hostilités quelconques. Cette expédition n'indiquait d'ailleurs aucun sentiment de méfiance contre les Etats du Nord et ne montrait aucun manque de confiance dans la loyauté des Canadiens. L'époque était en outre convenable, vu que l'on ne peut envoyer qu'en été des renforts en Canada.

Sir Archibald Alison, dans sa lettre à M. Cassius Clay, soutient que la constitution américaine est une chimère (à failure) et recommande, comme seul remède à l'état de chose actuel la fondation d'un culte national et d'une régularité et sage monarchie.

La question romaine est encore dans le statu quo.

Une bande de bourbonnistes est débarquée à Syracuse ou elle a été arrêtée et faite prisonnière par les troupes. 24 des débarqués ont été immédiatement fusillés.

La santé du Pape continue à s'améliorer. L'agitation s'accroît en Hongrie.

Le nouveau traité entre la France et le Brésil est ratifié.

Espagne.—Par ordonnance royale une diminution de droits a été accordée sur le coton.

L'empereur du Maroc a manifesté son intention de satisfaire aux réclamations de l'Espagne conformément à la proposition de la France.—L'Espagne doit conserver la plus stricte neutralité dans les affaires américaines. Les bâtiments armés en course sont prohibés.

Nous publions avec empressement l'avis suivant et nous invitons le public à se rendre à l'imposante cérémonie qui s'y trouve annoncée pour le 17 courant.

Les anciens élèves du collège de St. Hyacinthe devront surtout saisir cette occasion de rendre un dernier hommage au vénérable prêtre qui a consacré sa vie et sa fortune à l'éducation de la jeunesse et à qui ils doivent ce qu'ils ont de plus précieux : l'éducation chrétienne et l'instruction.

Collège de St. Hyacinthe.

MERCREDI, le 17 du présent mois, aura lieu la distribution des prix du Collège de St. Hyacinthe. Elle sera précédée de la translation du corps du Revd. Messire Girouard, de la Cathédrale à la Chapelle et delà au Cimetière du Collège. La cérémonie funèbre commencera à 8 heures A. M.

Un train de chars spécial quittera Montréal à 7 heures ; le retour aura lieu à 5 heures P. M. L'ouverture des Classes se fera le 11 Septembre.

St. Hyacinthe, 9 juillet 1861.

lui montra, sur une pente douce et boisée, un château de belle apparence, flanqué de deux tourelles dont les pignons pointaient à travers une épaisse futaie.—C'est là que nous habitons, c'est Sougères, dit-il. Aurélie, se penchant à la portière, aperçut alors dans le lointain, au pied d'un des mamelons qui se découpaient sur la plaine et dont les derniers allaient se perdre à l'horizon, une maison entourée d'arbres, pareille à une tache blanche sur un fond de verdure. Par un mouvement instinctif, elle la montra au marquis, en l'interrogeant du regard.—Où, mon enfant, lui dit celui-ci avec une gravité pleine de tendresse, vous ne vous trompez pas : c'est Sernage. En même temps, Emmanuel partit au galop et bientôt on le perdit de vue. Dix minutes après, la voiture entra dans une avenue d'ormesaux qui précédaient une terrasse et une habitation élégante. M. d'Auberive fit arrêter ; on mit pied à terre ; la jeune fille tremblait si fort, que le marquis était obligé de la soutenir. En ce moment, ils virent, au bout de l'avenue, la porte d'entrée s'ouvrir, et deux hommes venir à leur rencontre. L'un des deux avait besoin, lui aussi, qu'on le soutint, et c'était Emmanuel qui le portait presque dans ses bras :—Voilà Maurice d'Ermancey ! Voilà votre père ! s'écria M. d'Auberive. Aurélie tendit les mains dans cette direction, et, tombant à genoux sur la route :—Mon père, dit-elle, d'une voix entrecoupée, mon père, pardonnez-moi !

—Te pardonner, ma fille chérie ! Je t'espérais et je t'aime ! dit M. d'Ermancey, en la relevant et en la pressant avec transport sur sa poitrine.

M. d'Auberive et son fils, témoins de cette scène, n'essayaient pas de retenir leurs larmes. Grâce à ce tact parfait qui est la politesse du cœur, le marquis comprit qu'il fallait laisser seuls, pendant quelques instants, Aurélie et son père.—Adieu, Maurice, dit-il, en lui serrant la main : le bonheur n'aime pas les importuns. Nous reviendrons dans quelques jours... Mademoiselle, je me féliciterai toute ma vie d'une rencontre qui m'a permis d'être pour quelque chose dans un moment comme celui-ci.

On amena le cheval d'Emmanuel : il était blanc d'écume.

—C'est pour arriver quelques secondes plus vite que tu as surmené ton fidèle Dick ! reprit M. d'Ermancey. Cher Emmanuel ! Digne messager de mon bonheur ! Ah ! je t'aimais déjà comme un fils !

Ces dernières paroles, bien que fort simples et dites sans arrière-pensée, firent tressaillir Aurélie.—Ainsi, pensait-elle, il est de moitié dans tout, même dans la joie, même dans l'étreinte de mon père !

M. d'Ermancey prit le bras de sa fille et rentra avec elle dans la maison. Il ne se laissait pas de contempler Aurélie. Il se merveilleait de sa beauté, de sa grâce de cet épanouissement de jeunesse qui se découvrait à lui tout d'un coup, au lieu de s'être

révé, comme pour les autres pères, par gradations insensibles. Il cherchait dans ses traits charmants la trace lointaine de ce visage d'enfant dont dix ans le séparaient, et peut-être aussi, hélas ! une vague ressemblance avec un autre visage qui s'associait dans son souvenir aux orages et aux amertumes de sa vie. Aurélie, toujours au bras de M. d'Ermancey, parcourait la maison avec une sorte de religieuse ivresse ; elle allait de chambre en chambre, essayant de retrouver l'empreinte de respirer le parfum des années disparues. Dans cette revue rapide, elle passa devant une porte fermée, qu'elle voulut ouvrir comme les autres.—Non, mon enfant, celle-là ne s'ouvre plus, dit tristement M. d'Ermancey. Aurélie baissa la tête, et son cœur se serra : c'était l'appartement de sa mère.

La nouvelle de son arrivée ne tarda pas à se répandre. Les domestiques et les fermiers, tous vieux serviteurs, accoururent pour saluer leur jeune maîtresse. Ils l'avaient vue naître ; ils l'avaient bercée dans leurs bras ; ils avaient pleuré son départ et son absence. Aurélie revit ces bonnes et honnêtes figures, qui lui semblaient ne s'être qu'endormies dans un des replis de sa mémoire. Tout était nouveau pour elle, et rien cependant ne lui était étranger. Elle se souvint alors de l'affreux moment qu'elle avait passé le jour de son départ, à l'hôtel de madame d'Ermancey. Étrange contraste ! Chez celle qu'elle avait réprouvé, on l'avait traitée en inconnue ;

chez celui qu'elle avait quitté, elle était restée présente à tous les cœurs.—Ma fille, lui dit M. d'Ermancey, en lui montrant les blés jaunissants, les prés, le verger, le troupeau qui revenait à l'abreuvoir avec un gai tintement de clochettes, voilà votre petit royaume : puissiez-vous vous y trouver bien !

MOULIN A CARDE.

Ayant fait des arrangements pour mettre mon Moulin à Carde, en opération. Dans la bâtisse du Moulin à Farine de M. Langlois je serai prêt à recevoir des Laines et à carder du 10 au 15 Juin courant.

TELESPHORE PROVOST. St. Jean, 1 juin 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT D'IBERVILLE.

Dans la Cour Supérieure POUR LE BAS-CANADA.

JEUDI, le TREIZIÈME jour de JUIN, mil huit cent soixante et un.

PRÉSENT : L'HON. M. LE JUGE POLETTE. No. 226.

EDWARD MACDONALD & DUNCAN MACDONALD, tous deux de la Ville de St. Jean, dans le District d'Iberville Marchands et Associés faisant affaires et commerce comme tels au dit lieu de St. Jean et ailleurs, sous les noms et raison de E. & D. MacDonald, Demandeurs.

SOLOMON LAFAILLE de la Paroisse de Ste. Marguerite de Blairfinnie, dans le District d'Iberville, Cultivateur, Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de M. MacDonald, Avocats des Demandeurs, en tant qu'il appert par le retour d'un Huissier de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, ci-devant constituant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District d'Iberville que le dit défendeur par un avertissement à être deux fois inséré en langue Anglaise dans le papier nouvelle appelé The News, et deux fois en langue Française dans le papier nouvelle appelé Le Franco-Canadien, tous deux publiés dans la ville de St. Jean, dit District d'Iberville, soit notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la Demande des dits Demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

F. H. MARCHAND, P. C. S. St. Jean, 5 juillet 1861.

L. G. LACASSE, GRANDE RIVE. Avis important. Offre tout son Fonds de Magasin au-dessous de prix courant. Profitez-en tout ! La chance est bonne ! Plus bas que le prix courant, pour argent comptant. Il faut que tout soit vendu absolument, sans réserve. Toutes personnes qui doivent à L. G. Lacasse, sont avertis de venir payer ou régler par billets, sans délai, sinon, vous serez poursuivis sans distinction. St. Jean, 4 juin 1861.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT D'IBERVILLE.

Dans la Cour Supérieure POUR LE BAS-CANADA.

MERCREDI, le DIX-NEUVIÈME jour de JUIN mil huit cent soixante et un.

PRÉSENT : L'HON. M. LE JUGE POLETTE. No. 25.

EDWARD MACDONALD & DUNCAN MACDONALD, tous deux de la Ville de St. Jean, dans le District d'Iberville Marchands et Associés faisant affaires et commerce comme tels au dit lieu de St. Jean, sous les noms et raison de E. & D. MacDonald, Demandeurs.

PIERRE ALLARD et JOSEPH ALLARD, tous deux de la Paroisse de St. Athanase dans le District susdit, Cultivateurs, Défendeurs.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de M. MacDonald, Avocat des Demandeurs, en tant qu'il appert par le retour d'un Huissier de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le dit Joseph Allard un des Défendeurs en cette cause, a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, ci-devant constituant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District d'Iberville ; que le dit Défendeur par un avertissement à être deux fois inséré en langue Anglaise, dans le papier nouvelle appelé The News et deux fois en langue Française, dans le papier nouvelle appelé Le Franco-Canadien, tous deux publiés dans la Ville de St. Jean, dans le dit District d'Iberville, soit notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande des dits Demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

F. H. MARCHAND, P. C. S. St. Jean, 5 juin 1861.

CHAUX A VENDRE.

Le Soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de bâtir un Fourneau à Chaux dans la ville de St. Jean, sur la rue Bernier, en arrière du Cimetière Catholique. Il est maintenant prêt à fournir aux Constructeurs et autres, la Chaux qui leur sera nécessaire, à des prix très modérés. On pourra aussi s'en procurer à la nouvelle bâtisse de l'église qu'il est actuellement à construire.

JOHN McNEIL, St. Jean, 14 juin 1861.—tm.

JOHN McNEIL

Offre aussi en vente un bon choix de Tombes, Monuments, Tables, en marbre blanc et en pierre de différentes grandeurs et de tous les prix. St. Jean, 14 juin 1861.—tm.

Prix du Marché.

ST. JEAN, 5 JUILLET 1861.

Table with 4 columns: Item, £ s. d., and two other columns. Items include Flour par quart, do par quintal, do bled-d'Inde, do de Sarazin, Lard frais, do mess. par quart, Avoine par 40 lbs, Pois, Bled, Bled-d'Inde, Orge, Sarazin, Patate, Cèluis p. douzaine, Dindes, Beurre frais p. lbs, do salé, Foin p. 100 bottes, Paille.

lieu de la sombre cour de sa pension, elle voyait le ciel bleu, les lointains à demi-baignés dans une brume lumineuse, le jardin, les arbres, les prés, tout le mouvement de la vie rustique, elle sentait son cœur s'épanouir ; elle aspirait à longs traits cet air de frais et pur, et remerciait Dieu de lui avoir donné, à l'abri des orages entrevue, ce nid paisible sous la feuillée.

Sougères, le château du marquis d'Auberive, n'était séparé de Sernage que par un bois de pins qui courait à travers les pentes, et où l'on avait menagé des sentiers dont la trace capricieuse se perdait çà et là dans les fourrés. Ce bois était charmant, et Aurélie aimait à se promener dans ces agréables détours, parfumés de cette senteur acre, particulière aux arbres verts. Mais elle s'arrêtait toujours à moitié chemin : pourquoi ? Il lui eût été difficile de l'expliquer. Elle ne redoutait à coup sûr ni le marquis, ni son fils ; pourtant il lui semblait qu'elle pensait trop souvent aux circonstances de sa rencontre avec eux. Ils étaient venus faire plusieurs visites à Sernage, et elle avait cru démêler, dans leurs physionomies et leurs manières, quelques légers changements. Elle n'y retrouvait plus, au même degré, du moins ce libre élan, cette cordialité sans bornes, cette familiarité sympathique qui avait répandu tout de charme sur le voyage et sur l'arrivée.

(A continuer.)



BONNES
NOUVELLES
POUR LES
FAMILLES
Moyen de Laver
AVEC
PROMPTITUDE
ET SANS
DEPENSES.

MACHINE A LAVER
DE
R. GARAND,

Avec laquelle une femme peut laver dans deux heures, ce qu'elle ne pourrait dans une journée.
PATENTE DE H. A. LAWRENCE.

PRIX } No. 1 \$12
 } No. 2 \$11
 } No. 3 \$10

Un enfant peut la mettre en mouvement.
Venez la voir fonctionner, à la boutique du Soussigné,
R. GARAND,
St. Jean, 9 avril 1861.

Nous, Soussignés, certifions avoir fait usage de la Machine à Laver de M. Garand et en être des plus satisfaites. Elle blanchit toute espèce de linge, avec promptitude et sans l'endommager.

Mrs. VAUGHAN. MME. LABELLE.
MME. BISSONNET. MME. DANIEL.
MME. DUPONT. Mrs. J. O. ALLEN.
MME. POUTRÉE. MME. LONGTIN.
R. ROMAN.

AUGUSTIN DEMERS,
Epicier,

COIN DES RUES
CHAMPLAIN ET BERNIER.
Annonce que l'on trouvera toujours dans son établissement, la meilleure collection d'Épicerie pour les familles. Ayant une grande expérience dans sa ligne d'affaires, il est en mesure de pourvoir aux besoins de ses pratiques en ayant constamment en mains un fonds considérable et complet de Thés verts et noirs, Cassonnades, Savons, Emojis, Chandelles, Epices, etc., etc.
Sa ligne de conduite est d'offrir de bonnes marchandises
à BAS PRIX !!!
St. Jean, 30 mai 1860.

EDOUARD BOURGEOIS,
COIN DES RUES
RICHÉLIEU ET IBERVILLE,
EN FACE DU PONT.

Tient constamment en mains un assortiment complet de
Marchandises Sèches,
Groceries,
Ferrermeries,
Épiceries,
Charbon pour forges,
Fournitures de voitures
Sel
Fleur,
Poisson,
Vins et liqueurs de toutes espèces et qualités.
St. Jean, 30 Mai 1860.

MOISE KEGLE,
MARCHAND-TAILLEUR
Rue Richelieu
DEUXIÈME MAISON AU SUD DU PONT.
Tient un grand assortiment de

Hardes-Faites
et exécute les commandes sous le plus court délai et de la manière la plus ponctuelle.
St. Jean, 22 Mai 1860.

HENRI MERCIER,
Hotellier

ET
COMMERCANTS DE GRAINS
Rue McCumming, à l'ancien Bureau du "Franco-Canadien."
Tient constamment en mains un assortiment complet de FLEUR, GRAINS de toute espèce, LARD, VOLAILLES, OEUFS et de tout genre de produits.
St. Jean, 30 Mai 1860.

GUERRE AMERICAINE!
ATTENTION!!!

Le Soussigné tout en remerciant ses pratiques et le public en général, pour le généreux encouragement qu'ils ont bien voulu lui donner jusqu'à ce jour, les informe qu'il continuera à tenir à son Magasin, un assortiment de Marchandises Sèches, de Gout et d'Étape, Groceries, Ferronneries, Liqueurs, etc., etc. Aussi un grand assortiment de Hardes-Faites pour hommes et enfants, aux derniers goûts. De plus, la direction de son établissement (pour les Toilettes des Dames, etc.) tel que Manteaux, Mantilles, Chapeaux, Poikas, Coiffes, Robes, etc., etc. est confiée à Mademoiselle Cheesman déjà connue dans cette branche, par ses connaissances qu'elle avait acquises nouvellement acquise, saura mériter l'approbation du public.
CHS. NOLIN.
St. Jean, 12 avril 1861.

NOUVELLES MARCHANDISES DU PRINTEMPS.

J. E. CLEMENT & Cie.

Annoucent à leurs nombreuses pratiques qu'ils viennent de recevoir d'Angleterre
50 Caisses de Marchandises Sèches,
de Printemps des derniers goûts, parmi lesquelles se trouvent une quantité d'Indiennes et de Cotons avariés, qu'ils sacrifieront à très bas prix. Ils augmenteront aussi de beaucoup leur

DEPARTEMENT DE MODES,

Ayant à disposition un Moulin à Coudre. Ils recevront tous les mois,
Les Nouvelles Modes de Paris et de New-York.

De plus :
Pour satisfaire aux nombreuses demandes du public, ils ont engagé un habile Tailleur de Montréal, qui sera prêt à exécuter sous le plus court délai et avec satisfaction, toute espèce de Commandes pour Habits, Sartout Noir, Habits de Chasse, Pantalons, Vestes et Habits d'Enfants, d'après la coupe des derniers goûts.
Ils tiendront aussi un grand Assortiment de

HARDES FAITES,

à des prix très modérés.
Ainsi allez visiter leur Etablissement, où vous trouverez des Marchandises Sèches à grand marché et toute espèce de Modes et des Hardes-Faites à bas prix.
Jos. Ed. CLEMENT & Cie,
Vis-à-vis le Cadenas Rouge.

Compagnie d'Assurance
UNITY

Sur la Vie et contre le Feu
DE LONDRES.

CAPITAL, £2,500,000 stg.
Fonds déposés en Canada \$50,000

Ne faisant plus QU'UNE, avec la Compagnie d'Assurance Equitable contre le Feu.

Bureau Principal,
CANADA—Merchant's Exchange, Montréal.

Directeurs du Département du Feu :
W. Lunn, Ecuyer,
J. Frothingham, "
B. Holmes, "
H. Larocque, "
J. G. Mackenzie, "
J. Torrance, "
W. P. Reynolds, Esq., Agent.

Pour l'Amérique Britannique du Nord.

Toutes les formalités requises des Compagnies d'Assurance, ont été observées conformément à l'Acte parlementaire, concernant les dites Compagnies. Toutes espèces d'Assurances seront transigées et prises à des taux de Prime très modérés.

T. HICKEY, Agent
Pour St. Jean et Chambly.
22 Février 1861.—a

Nouvelle Importation
DU
Printemps.

Aux Contrevents Barres.
T. D. MCGUIRE.

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il en a reçu depuis le commencement de ses affaires, profite de cette occasion pour attirer l'attention de ses amis et des acheteurs en général sur son Nouveau Fond de Magasin, consistant en MARCHANDISES SÈCHES de Gout et d'Étape,

Groceries,
Ferronneries,
Verreries,
Clous,
etc., etc.

Vins et Liqueurs
E QUALITE SUPERIEURE
Enseigne des
CONTREVENTS BARRES
RUE RICHELIEU
St. Jean, 30 Mai 1860.

T. ROY,
MARCHAND

En Gros et en Détail.
Coin des rues Ferre et Napier.

Annonce à ses amis et au public que l'on trouvera toujours dans son magasin, une grande variété de Marchandises Sèches, tel que :

Drap,
Casimire,
Tweed,
Echappes brochées et Barege,
Patrons de Robes,
Parasols,
Chapeaux de Paille

dans les derniers goûts.
—Aussi—
Toutes sortes

d'Épiceries

ET

Provisions.
EAU-DE-VIE, VINS ET LIQUEURS.

—De plus—
Un Assortiment général de
Ferronneries et Quincailleries.
Enfin, tout ce que l'on peut avoir besoin pour une famille.
Iberville, 30 mai 1860.

Hôtel St. Jean.
F. Monette,
Propriétaire.

Rue Richelieu, au Centre des Affaires et à quelque pas du Marché.
Il tient constamment des Voitures à la disposition du public.
St. Jean, 31 mai 1860.

Guilbault et Dufresne,
RELIEURS,

COIN DES RUES
St. Vincent et St. Amable,
En face de la Librairie de
MM. J. B. ROLLAND ET FILS.
MONTREAL.

M. Guilbault et Dufresne exécutent, sur commande et dans le plus court délai toute espèce de RELIURES, dans les derniers goûts et aux prix les plus modérés.
Montréal, 6 nov. 1860.

C. L. A. DOZOIS.

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il continuera les affaires de la ci-devant Société, à la même place, à son propre compte, il espère que les pratiques de l'ancienne maison voudront bien lui continuer leur confiance comme par le passé.
Son assortiment de Marchandises Sèches et d'Épicerie sera toujours au grand complet.
CHS. L. A. DOZOIS.
St. Jean, 3 Mai 1861.

Mme. VINCENT,
MODISTE,

RUE ST. JACQUES,
Vis-à-vis les Bureaux de MM. Marchand et Laberge.

Elle n'a pas changée de demeure.
Mme. Vincent continuera comme par le passé à recevoir toutes espèces de commandes pour Chapeaux, Robes, Manteaux, Colletteries, Habits d'enfant, etc., à des prix très modérés. Elle tient, en outre, un bon assortiment de Chapeaux et Colletteries de Soie, pour la saison, qu'elle vendra à très bas prix.
St. Jean, 10 mai 1861.

NOUVEL ET SEUL
Etablissement Canadien!

BROSSES,

A des prix très modérés.
Guenette et Frère.
NO. 78, RUE NOTRE-DAME,
VIS-A-VIS LE JARDIN DU GOUVERNEUR,
MONTREAL.

Tiennent constamment en mains un assortiment varié de Brosses à plancher, à soulier, à poêle, à cheval, à drap, à chassais, à goudron à Tanneurs. Blanchissoirs, Epoussoirs, Têtes de balais, Pinceaux fins pour peinture, pour vernis, pour chassais, etc., etc. Tout ouvrage fait par eux-mêmes et des mieux fini.
Toute commande pourront être faites à St. Jean, à Mr. L. Bourguignon qui pourra fournir un échantillon de tous les articles ci-dessus mentionnés.
St. Jean, 30 mai 1860.

CHARLES VILLEMAIRE,
Ferblantier,

RUE McCUMMING,
PORTE VOISINE DU BUREAU DE T. R. JOBSON.

M. Villemaire, employé depuis plus de neuf ans au grand établissement de M. Morehouse, annonce à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à exécuter toutes espèces d'ouvrage en Ferblanc, Tôle et en Zinc que l'on voudra bien lui confier. Il espère que sa longue expérience dans ces ouvrages et la modicité de ses prix, lui mériteront une part du patronage public.
St. Jean, 24 mai 1861.

Salon d'Ambrotypes
ET
MAGASIN DE
Montres,
Horloges et Bijouteries
DE
WHELAN.

Les Soussignés informent le public qu'ils viennent de réparer et agrandir leur magasin de Bijouteries et leur Salon d'Ambrotypes, situés Rue Richelieu, en face de l'Hôtel Monette.
Ils ont constamment en mains un bon assortiment des divers articles qui dépendent de leurs différentes branches d'affaires.
Ils se chargent de la réparation des Montres Horloges et de toutes espèces de Bijouteries et garantissent leurs ouvrages.

Portraits,

de toutes grandeurs pris d'après toutes les règles de l'Art et de la manière la plus parfaite aux plus bas prix.

Les Soussignés seront prêts, en tous temps, à se transporter à domicile pour prendre les Portraits de personnes malades ou mortes.
Ils viennent de faire l'acquisition d'un instrument des plus parfaits et de très grandes dimensions, avec lequel ils peuvent prendre toutes espèces de paysages, résidences ou édifices publics. Les échantillons que le public est à même d'examiner dans leur atelier, représentant plusieurs édifices et résidences remarquables de St. Jean et des environs, peuvent donner satisfaction aux goûts les plus délicats.
Prenez la peine de leur rendre visite et d'examiner les spécimens avant d'aller ailleurs.

WHELAN & FRÈRE.
St. Jean, 30 mai 1860.

H. CORRAN,
ORFÈVRE ET HORLOGER

RUE RICHELIEU, COTE EST.
Tous les ouvrages sont garantis.
St. Jean, 30 mai 1860

Maison Canadienne.

J. GARCEAU,
HORLOGER & BIJOUTIER

RUE FRONT, ST. JEAN.

MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES et Articles de Fanaisies, patrons très variés et des derniers goûts.
Tous articles et ouvrages garantis.

FONDERIE
d'Iberville.

Les propriétaires de cet Etablissement ont l'honneur d'offrir à leurs amis et au public les plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'ils ont reçu depuis qu'ils ont ouvert leur manufacture.

Ils continuent à manufacturer des
Poèles de Cuisine,
qu'ils vendent, en détail avec Vaisseaux en Fonte pour

\$12 \$15 et \$18.
Des Poèles Doubles
de trois pieds avec quatre Vaisseaux en fonte pour

\$18 SEULEMENT!

DES
CHARRUES

de différents Patrons avec deux Pointes, de qualité Supérieure pour le modique prix de

8 piastres !!
Aussi :

Des VAISSEAUX de toutes sortes à des prix très réduits.
Les Marchands sont spécialement invités à venir visiter cet Etablissement avant d'aller acheter ailleurs.
VINCELETTE & COURTOIS.
Iberville, 14 Août 1860.

Arrivé du Prince Alfred.
H. E. FORBES & CIE.

Tout en remerciant le public en général du gracieux et libéral encouragement qu'ils ont reçu depuis leur entrée en affaires, sollicitent de nouveau la continuation de son patronage et son attention pour leur fonds varié et étendu de

Marchandises Sèches

de Gout et d'Étape, des mieux choisis,
Groceries,
VERRERIES, FAIENCES,
LIQUEURS, ETC.

Porte voisine, Côté Nord-Est de Mme. Perrault, en face de la Brasserie nouvelle.

Rue Front,

ST. JEAN, C. E.
BONNE COUR ET REMISES.
St. Jean, 7 juin 1861.

C. J. LABERGE,
AVOCAT.

Rue Bernier, St. Jean, 1 déc.

J. DELAGRAVE,
AVOCAT.

Rue Nationale, St. Jean, 30 mai.

H. TUGAULT,
AVOCAT.

Rue Nationale, t. Jean, 30 mai.

CHS. LOUPRET,
AVOCAT.

Rue Napier, Iberville, 30 mai.

Edmond Ducondu,
AVOCAT.

Rue Nationale.

J. L. DECARY,
AVOCAT.

Napierville.—Bureau au Palais de Justice à St. Cyprien.

P. D. HEYNEMAN,
AVOCAT.

NAPIERVILLE.
Rue l'Acadie, en face de l'Église Catholique.

T. R. JOBSON,
NOTAIRE.

Coin des Rues Bernier et Champlain.—30 mai.

F. G. MARCHAND,
NOTAIRE.

Rue Bernier, St. Jean, 30 mai.

S. A. DAVIGNON,
NOTAIRE.

Rue Iberville, St. Jean, 30 mai.

PH. BEAUDOUIN,
NOTAIRE.

Rue Napier—Iberville, 14 déc. 1860.

N. B.—Il écrit les deux langues.

J. H. Aubertin,
NOTAIRE.

Rue Stephenson, Iberville, 30 mai.

V. & C. Vincolette,
NOTAIRES.

Rue Napier.—Iberville, 30 mai 1860.

Chs. Thomas Charbonneau,
NOTAIRE.

L'Acadie, 22 juin 1860.

Hypolite Gervais,
HUISSIER.

Coin des rues Surveyor et Christie.—Iberville, 30 mai 1860.

Julien Benoit,
HUISSIER ET COLLECTEUR.

Se charge de toutes espèces de Collections.
Rue St. Charles.

Dr. BISSONNET,

Rue St. Charles, porte voisine de S. A. Davignon, Notaire.

Drs. Thifault & DeLorimier,
Rue Lacadie, vis-à-vis l'Église Catholique.

NAPIERVILLE.
Napierville, 21 mai 1861.

THEOPHILE ARPIN,
Marchand de Grains.

Fleur, Lard, Volailles, OEUFS.

et toutes espèces de Produits,
PLACE DU MARCHÉ AUX LEGUMES
St. Jean, 30 mai 1860.

E. Lessard,
Boucher,

ET AL NO. 9.
Marché aux Viandes.
M. Lessard achète les Volailles et les OEUFS aux plus haut prix du Marché.
St. Jean, 30 mai 1860.

Le Franco-Canadien

PARAIT LES
MARDI ET VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE.

Les conditions de l'abonnement sont : DEUX PIASTRES ET DENIE par an payables à la fin de chaque année, ou DEUX PIASTRES payables d'avance.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées (franc de port) au Propriétaire du Franco-Canadien, à St. Jean.

Prix des Annonces.

Six lignes, première insertion 50 cts
Chaque insertion subséquente 13 "
Dix lignes, première insertion 67 "
Chaque insertion subséquente 17 "
Au-dessus de dix lignes, par ligne 7 "
Chaque insertion subséquente, par lig 2 "
Un quarré, à l'année \$30.00
Un demi-quarré " 16.00.

I. Bourguignon,
IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE.
Rue Front, à l'ancien Hôtel Mont, porte voisine du Bureau de Poste.